



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

21/11/2007: Révision du marché intérieur: légiférer "mieux" et non pas "plus" - Jacques Toubon, Député européen (UMP, PPE-DE, F)

"Je me réjouis que la Commission européenne ait pris acte du travail du Parlement européen sur la révision du marché intérieur," a déclaré Jacques Toubon, Député européen (UMP, PPE-DE, F) et Membre de la commission du Marché intérieur du Parlement européen, réagissant à la vision de la Commission sur le marché intérieur du 21ème siècle. "Elle reconnaît l'approche flexible, globale et dynamique qu'il nous faut adopter afin de recueillir l'appui de nos concitoyens. Elle met en place une nouvelle gestion du marché intérieur en préconisant de légiférer "mieux" et non pas "plus".

"Le paquet proposé (20/11/2007) accorde la priorité aux consommateurs et aux petites et moyennes entreprises, à travers un grand nombre d'initiatives novatrices telles que "loi sur les petites entreprises" et le "statut européen de la petite entreprise", a ajouté Jacques Toubon.

"Notre Parlement peut également se réjouir des initiatives de la Commission en matière de droits des consommateurs et de mobilité des travailleurs, de stratégie globale pour les droits de propriété intellectuelle (y compris le brevet communautaire), d'innovation et d'e-marché intérieur. Il nous convient de saluer ses propositions sur les marchés financiers de détail et sa volonté d'améliorer l'environnement fiscal des entreprises".

Pour Jacques Toubon, "informer nos concitoyens et communiquer le marché unique feront également partie des priorités. A cet égard, je me félicite de la proposition de la Commission d'instituer des "ambassadeurs du marché unique", des "centres du marché unique" au niveau national et "des services d'assistance du marché unique". Comme l'a préconisé le Parlement européen, la réalisation du marché unique implique une plus grande implication de toutes les parties prenantes !"

"La Commission fait également sien l'avis du Parlement européen selon lequel le succès du marché intérieur relève de la responsabilité conjointe de la Commission et des Etats membres et insiste sur la nécessité d'une transposition efficace de la législation communautaire. A l'instar du Parlement européen, la Commission met l'accent sur la nécessité de renforcer la coopération entre les administrations nationales des Etats membres".

Pour Jacques Toubon, face à la mondialisation, le marché intérieur doit représenter un tremplin pour les industries européennes dans le monde. Maximiser notre influence globale et développer des liens forts avec nos principaux partenaires en défendant nos valeurs européennes constitue un message fort de la Commission.

Heureux de la pleine prise en compte de la dimension environnementale et sociale du marché intérieur par la Commission, Jacques Toubon déplore toutefois que la Commission n'ait pas tenu compte de l'appel du Parlement européen en faveur d'une clarification juridique concernant le statut des SIG. "En effet, l'exécutif européen reprend ce qui a été acté par les Chefs d'Etat et de gouvernement au Conseil européen de Bruxelles, à savoir annexer un Protocole sur les Services d'intérêt général au futur traité européen. Même si ce Protocole introduira une base juridique claire pour une législation sur les services publics, il ne peut constituer un prétexte pour ne pas légiférer en la matière".

"Enfin", a conclu le Député européen Jacques Toubon, "nous nous réservons le droit d'analyser en détail le paquet de la Commission, en particulier ses propositions relatives à la possibilité d'actions collectives, et ses propositions sur la qualité des services sociaux".

Pour toute information:

Jacques Toubon Député européen Tél: + 322 284 51 66

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>